

L'arbreshe : une langue minoritaire d'Italie méridionale

Par Eliana Fortunato

Résumé

L'arbreshe est une langue parlée en Italie méridionale, reconnue comme l'une des 12 langues minoritaires désignées comme « historiques » et protégées par la loi italienne (article 2 de la loi 482/1999). Dans un milieu aussi linguistiquement hétérogène que l'Italie, l'arbreshe cohabite avec les dialectes locaux et la langue nationale, mais fait néanmoins l'objet d'un projet de revitalisation linguistique dans un cadre européen où la conservation des variétés parlées revêt une très grande importance. Les configurations politique et linguistique de cette revitalisation font de l'arbreshe un cas d'étude intéressant et inédit de langue minoritaire ayant amorcé, non sans défis, son ascension sociale et linguistique dans un contexte peu propice à la normalisation des dialectes. L'étude des processus de sauvegarde et des aspects historiques de cette langue peut contribuer à sa conservation et à celle d'autres langues minoritaires qui présentent les mêmes caractéristiques environnementales et de développement.

Mots-clés : langues en contact; langue minoritaire; politique linguistique ; revitalisation linguistique

Introduction : L'arbreshe, une langue minoritaire méconnue

Dans un monde qui a toujours connu l'échange et le contact entre plusieurs cultures et civilisations, il est crucial d'analyser les motivations qui poussent certains peuples à entrer en contact avec d'autres, de même que les effets de ces rencontres. Le présent article a pour but de fournir un exemple de ce genre de phénomène, en analysant plus particulièrement le cas de l'arbreshe, une langue minoritaire présente dans plusieurs régions du Centre-Sud de la péninsule italienne. Cette langue constitue une variété d'albanais parlée au Sud de l'Albanie et qui est arrivée en Italie avec les vagues migratoires de la période d'invasions du peuple ottoman (du XV^e au XVIII^e siècle). En Italie, l'arbreshe ou arbëreshe (dans ses deux dénominations principales) est reconnue comme l'une des 12 langues minoritaires désignées « historiques » et protégées par la loi italienne (article 2 de la loi 482/1999). En Italie, l'arbreshe est parlée dans les régions

méridionales des Abruzzes, du Molise et des Pouilles ainsi qu'en Campanie, en Basilicate, en Calabre et en Sicile. Dans un milieu aussi polyédrique que l'Italie, l'arbreshe se mélange aux dialectes locaux et à la langue nationale dans un cadre européen dont la diversité des langues parlées constitue l'une des caractéristiques les plus importantes. (Voir les figures 1 et 2 et le tableau 3). Cette langue a fait l'objet de nombreuses études et a suscité un grand nombre de débats. Selon De Miceli, « Les Arbresh, éventuellement, n'intéressent l'Italie méridionale et la Sicile que par les problèmes qu'ils soulèvent. » (53). Cela dit :

Identifier les acteurs de la diaspora qui suivit la mort de Georges Castriota Skanderbeg, en Italie méridionale et particulièrement en Sicile où ils s'étaient retirés au XV^e siècle, les chemins parcourus depuis leur patrie d'origine, l'idée de maitresse qui orientait leurs pas, les conditions de leur installation et le contexte qui concourait au développement de leur nouvelle vie. Certes, les difficultés de l'entreprise ne nous échappaient pas ; mais, malgré la rareté des documents, l'immense littérature suscitée par l'épopée de G. SKANDERBEG, et la ténacité des traditions qui l'enveloppaient nous encourageaient à l'essai. Il s'agissait, vraiment, d'une rigoureuse et fondamentale recherche et cela stimulait les élans d'un investigateur à la découverte de l'Homme. (De Miceli 57)

Un tel contraste est encore aujourd'hui perceptible dans la situation géolinguistique italienne. L'arbreshe peut aussi être définie pas seulement comme une langue minoritaire,

mais aussi comme une « langue d’immigrants » (*immigrant language*), c’est-à-dire la langue :

of numerically larger and stable groups, with intentions of putting down roots within a local community; languages that are used systematically by the immigrant group and that are able to leave their mark in the linguistic contact make-up with the host community.

(Barni 221)

L’arbreshe est donc capable de laisser des traces dans les variétés locales qui l’entourent. En effet, du fait de sa position géographique stratégique dans la Méditerranée, l’Italie a été le cadre de nombreuses vagues migratoires. À chaque lieu sujet à un tel contact, la langue a subi plusieurs influences, et ce, jusqu’à tout récemment.

L’arbreshe, une langue minoritaire reconnue par la loi

En novembre 1999, l’Italie a adopté les *Normative in materia di tutela delle minoranze linguistiche* (Règlement régissant la protection des minorités linguistiques historiques). Les langues minoritaires concernées ont bénéficié de ce règlement, puisqu’elles constituaient des « péninsules » linguistiques représentant des pays dont la langue minoritaire était officiellement et largement parlée. Selon la Constitution italienne, il incombe à la République d’éliminer tous les obstacles qui peuvent empêcher la participation à la vie citoyenne. (Coluzzi 31) L’arbreshe est en effet une langue dérivée de l’albanais moderne. Officiellement, l’histoire des Arbreshes commence avec l’exil qui suivit la guerre ottomane. Cela dit, leur installation en Italie a des racines plus profondes. Celle-ci est d’abord attribuable à un événement politique, militaire et religieux. (De

Miceli 59-60). Comme définition du peuple arbreshe, on peut utiliser la description de De Miceli, qui affirme que les Arbreshes sont les immigrants et les descendants d'immigrants de la terre d'Albanie qui se sont réfugiés en Italie méridionale et en Sicile après 1467 pour des raisons politiques et qui se sont fondus aux résidus d'autres vagues migratoires gréco-albanaises antérieures ou postérieures, motivées par des circonstances variées. Un premier flux migratoire découla de l'alliance entre Skanderberg et la papauté, qui garantissait la protection de l'Europe chrétienne face à l'expansion islamique. Le pape Paul II promettait protection et accueil au peuple albanais. Pour cette raison, comme le souligne Prato :

it is not surprising, therefore, that Arbëreshe settlements were established along the Adriatic coast of the Papal State, in the territories of Venice (...) and especially in the Kingdom of Naples (81)

C'est en raison des persécutions religieuses qu'une seconde vague migratoire succéda à la première. Après la mort en 1468 de Gjeorgj Kastriot Skanderberg, considéré comme le seul patriote albanais en mesure de bloquer l'avancée ottomane sur le territoire est-européen et d'unifier le territoire albanais, l'invasion ottomane obligea le peuple albanais à fuir l'occupation des Turcs et, par conséquent, les persécutions religieuses.

En effet, comme l'explique Prato :

new waves of migrations occurred in the sixteenth century, especially after the fall of the Southern Mediterranean Venetian cities to the Ottomans. These new migrants arrived in Italy without possessions or money and hoped to find a better life in the established Arbëreshe settlements (81)

La rapidité avec laquelle le peuple arbreshe s'est déplacé témoigne de la naissance abrupte d'un contact entre deux entités qui, avant ces événements, n'avaient eu que des échanges sporadiques et superficiels.

Il est clair que si la poussée ottomane est à l'origine du grand exode épiro-albanais qui marqua l'avènement du peuple Arbresh, les racines du phénomène remontent à plus loin et datent d'une autre débâcle : celle des Siculo-Catalans de Grèce, qui fit de la Sicile la terre d'élection des immigrants. Dans les divers cas concernés, il a été question d'affaires militaires. La constitution du peuple arbresh ne résulte pas d'un ensemble de vagues migratoires clairsemées et motivées par des raisons économiques et d'apports successifs au conglomérat albanais-grec déjà en place, mais à des déplacements plus ou moins importants de familles militaires venues s'installer ou guerroyer dans des lieux qui allaient plus tard servir de terres d'accueil à ceux et celles qui choisirent, à la fin du XV^e siècle, l'exil plutôt que l'apostasie, et la fuite face aux inéluctables représailles des envahisseurs. (De Miceli 66-67)

Le nouveau règlement, qui entérine l'article 6 de la Constitution italienne en matière de protection des minorités linguistiques, repose donc principalement sur des fondements sociopolitiques. En effet, la loi 482/1999 (article 1, alinéas 1 et 2), se lit ainsi :

1. La lingua ufficiale della Repubblica è l'italiano.

2. La Repubblica, che valorizza il patrimonio linguistico e culturale della lingua italiana, promuove altresì la valorizzazione delle lingue e delle culture tutelate dalla presente legge.

[Traduction : La langue officielle de la République est l'italien; La République, qui valorise le patrimoine linguistique et culturel de la langue italienne, promeut et valorise les langues et les cultures protégées par la présente loi.]

L'article 2 affirme :

1. In attuazione dell'articolo 6 della Costituzione e in armonia con i principi generali stabiliti dagli organismi europei e internazionali, la Repubblica tutela la lingua e la cultura delle popolazioni albanesi, catalane, germaniche, greche, slovene e croate e di quelle parlanti il francese, il franco-provenzale, il friulano, il ladino, l'occitano e il sardo.

[Traduction : En vertu de l'article 6 de la Constitution et en harmonie avec les principes généraux établis par les organisations européennes et internationales, la République protège la langue et la culture des populations albanaise, catalane, germanique, grecque, slovène et croate, et de celles qui parlent le français, le franco-provençal, le frioulan, le ladin, l'occitan et le sarde.]²⁵

Bien que la loi soit sans équivoque sur le sujet, les efforts nationaux visant à préserver ces langues minoritaires ont été très faibles dans la majorité des cas. Pour des langues telles que le frioulan, le sarde ou le ladin (c'est-à-dire pour les régions de la Frioul-Vénétie julienne, de la Sardaigne et du Trentin-Haut-Adige), les projets de politiques linguistiques se sont avérés très dynamiques et ont obtenu la reconnaissance totale du groupe linguistique minoritaire. Dans le cas de l'arbreshe (surtout dans les régions des Abruzzes et du Molise), cependant, les initiatives de protection ont été

²⁵ Libellé original présenté dans la *Gazzetta Ufficiale* (n° 297) du 20 décembre 1999, traduit par Tina Célestin. URL: www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italie_loi1999.htm.

confiées à des groupes locaux et à peu de chercheurs et d'universités, ce qui est insuffisant pour ce cas de bilinguisme institutionnel qui nécessite une formation et une planification linguistique très approfondie et concentrée (Consani 74). Ce qui est le plus préoccupant est de savoir comment aider ces langues minoritaires à survivre. Dans le cas de l'arbreshe, selon Francesco Altimari, il ne suffit pas de transcrire l'oral, puisque cela équivaldrait à réduire la langue au petit nombre de mots utilisés par la communauté et, surtout, codifiés au prisme de la langue italienne, dans une logique de « sous-développement linguistique et culturel » (Consani 76). La langue arbreshe serait ainsi assujettie à l'hégémonie de la langue nationale, et l'adjectif qui la caractérise, « minoritaire », deviendrait le symbole de son infériorité.

Il importe aussi de souligner comment la langue arbreshe s'est éloignée de l'albanais normalisé. L'arbreshe moderne présente des variations qui ne sont pas acceptées dans l'albanais normalisé moderne. Altimari estime donc qu'il faut prendre en compte les variantes de l'arbreshe parlées « au-dessus du toit-linguistique protecteur de l'albanais commun écrit ». (77) Selon lui, une dispute entre les défenseurs de la variante et ceux de la normalisation est inutile. La solution serait de continuer à valoriser la base linguistique même pendant l'enseignement de la langue albanaise chez les locuteurs de la langue arbreshe. Ce faisant, on limiterait la distance entre la langue d'origine et celle qui s'est déplacée et qui, aujourd'hui, présente des variations remarquables, mais pas très éloignées de l'albanais. En outre, cette initiative faciliterait la transition depuis le milieu familial vers le milieu scolaire : on stimulerait l'apprentissage de la langue albanaise normalisée tout en respectant la base de dialecte italo-albanais de l'élève, qui fait partie de son identité. La mise en œuvre d'une politique linguistique visant le plurilinguisme et

le pluriculturalisme permet l'acquisition d'un bilinguisme « composé » qui englobe la langue du foyer *et* la langue de la société. Le tableau 3 présente des exemples qui illustrent les propriétés phonologiques des quatre communautés albanophones de la région du Molise (voir le tableau 3).

Comme on peut le constater, il est crucial d'insérer le graphème /y/ dans l'enseignement de l'albanais écrit pour différencier les paires minimales, qui se neutraliseront si l'on ne garde pas la distinction phonétique dans la forme écrite (Consani 79).

Contact avec les langues locales et tentatives de revitalisation

Si l'enseignement de la langue arbreshe est répandu dans les régions où cette langue s'est installée, cela ne signifie pas que la langue soit employée par ceux et celles qui l'apprennent. L'enseignement est l'une des activités qui peut freiner la disparition de la langue. (Consani 165) Cela sous-entend toutefois un défi de taille : mettre en valeur une langue aussi minoritaire dans une société de plus en plus caractérisée par l'omniprésence des médias et réseaux sociaux en italien. Très souvent, la langue minoritaire est principalement détenue par les personnes âgées. C'est l'enseignement en milieu scolaire qui peut redorer l'image que l'on se fait de sa propre langue et faire en sorte que l'on accorde à cette dernière intérêt et dévouement. Comme l'affirme Prato :

The Italian debate on linguistic minorities and their integration in Italian society brings to light key ideological bases of the project of multiculturalism. Historical and contemporary evidence suggests that in order to understand such a project we must address the underlying

complex web of political and economic interests, which in turn interlink with cultural and national identity. (97)

Le multiculturalisme est la clé pour créer un monde où la tolérance et l'intégration entre les deux communautés, albanaise et italienne, peut générer une revitalisation simultanée des deux langues. C'est une réflexion métalinguistique qui peut contribuer à une nouvelle et profonde redécouverte de sa propre identité à travers celle d'un peuple avec lequel on est en contact.

Aujourd'hui, nombre de minorités linguistiques et de dialectes italiens peuvent être considérés comme des langues en danger ou, le dit Coluzzi, des *endangered languages*. (116) Examiner l'histoire linguistique de l'Italie permet de comprendre comment l'importance accordée à l'italien et son rapport avec les autres langues présentes sur le territoire, des dialectes en majorité, ont changé. Avant l'unification du territoire italien, en 1861, chaque territoire indépendant avait sa propre langue et sa propre variété locale. C'est seulement dans les années 1960 que l'on a adopté une politique vigoureuse de diffusion de la langue italienne et que les citoyens ont commencé à être très exposés à cette dernière. Grâce à l'essor économique du pays, l'accès aux nouveaux moyens de communication comme la télévision a augmenté. De plus, des émissions telles que *Non è mai troppo tardi. Corso di istruzione popolare per il recupero dell'adulto analfabeta* [Traduction : Il n'est jamais trop tard. Cours d'instruction populaire pour la récupération de l'adulte analphabète], permirent d'enseigner l'écriture et la lecture en italien à plusieurs générations. Ce faisant, par contre, elles entraînèrent une régression des dialectes, créant chez les locuteurs une opinion plus négative de la langue dialectale ou minoritaire qui, jusque-là, avait pourtant représenté pour eux la seule façon de s'exprimer

dans le foyer familial et dans les petits milieux agricoles, et ce, surtout dans le Sud de la péninsule.

Si può parlare di regresso nell'uso dei dialetti, anche se è innegabile la loro ancora notevole consistenza: resistono alle spinte unificanti, ma in modo variabile e differenziato per ceti e strati sociali, classe di età, livello culturale, area geografica, ecc. Se a ciò che concerne i dialetti, considerati nella loro "purezza" o nelle forme di contatto con il resto dello spazio linguistico italiano, si aggiungono le forze che alimentano almeno alcuni degli idiomi delle minoranze di antico insediamento, abbiamo ancora un'identità linguistica nazionale caratterizzata dalla compresenza di un ventaglio ampio di idiomi, varietà e registri, pur se il polo dell'italofonia è sempre più in espansione e la tendenza all'unificazione linguistica appare sempre più decisa. (Consani 272)

[Traduction : « On peut parler de régression dans l'utilisation des dialectes, même si leur consistance est encore indéniable : ils résistent aux poussées unificatrices, mais d'une façon variable et différenciée selon la classe et la stratification sociale, l'âge, le niveau culturel, la zone géographique, etc. Si l'on considère les dialectes, dans leur « pureté » ou dans leurs formes de contact avec le reste de l'espace linguistique italien, et qu'on ajoute les forces qui alimentent au moins certains idiomes des minorités d'ancienne installation, on a comme résultat une identité linguistique nationale caractérisée par la coprésence d'un vaste éventail d'idiomes, variétés et registres, même

si le pôle de l'italophonie est de plus en plus en expansion et la tendance à l'unification linguistique apparaît toujours plus nette. »]

De plus, comme l'affirme Coluzzi,

If the language one speaks is made to seem inferior, a kind of 'deformation' of the official majority language, if it is only spoken in a circumscribed marginal area in a limited number of situations and for a limited number of functions, if it does not help social mobility or even hinders it, if it is not developed, used at school or in the mass-media, its speakers may decide to give it up in favour of the official high status language, a mastery of which, they believe, will give them and their children more opportunities in life and greater social status and respect. (Coluzzi 114)

Ce n'est que plusieurs années plus tard que les dialectes s'introduisirent enfin dans des émissions télévisées, à la radio et dans la littérature, en tant qu'aspect important et symbolique de la culture italienne. Auparavant, les dialectes avaient surtout fait l'objet de représentations comiques ou stéréotypée. Enfin, avec l'adoption de la loi 482/1999, le gouvernement italien a voulu régir officiellement la sauvegarde des minorités linguistiques. Or, la perception des locuteurs à l'égard de leur propre langue avait déjà subi au fil des décennies la même minorisation que celle des dialectes italiens.

Si la promulgation de cette loi constitue un progrès bien tardif, les exemples d'initiatives de conservation et de protection de la langue arbreshe sont multiples. Dans la région du Molise, principalement dans la ville d'Ururi, après l'entrée en vigueur de la loi régionale 15/1997 et de la loi nationale 482/1999, on a assisté à un renforcement des activités consacrées à la promotion de l'arbreshe. Plus particulièrement, la valorisation et

la protection de la langue arbreshe ont été intégrées au programme d'enseignement à titre d'objectifs fondamentaux d'un parcours scolaire complet, en harmonie avec une vision interculturelle. Comme le souligne Consani :

Si è rilevato che la lingua arbëreshe ha mantenuto, dopo oltre cinque secoli, le antiche caratteristiche con i sostrati e con gli adstrati. Perciò il confronto lingua arbëreshe-albanese-italiano acquista oggi importanza fondamentale per uno studio motivato da parte degli alunni e dei cittadini; inoltre la lingua arbëreshe assume una funzione di mediazione linguistica e di interfaccia culturale. (Consani 349)

[Traduction : On a découvert que la langue arbëreshe a gardé, depuis plus de cinq siècles, les anciennes caractéristiques du substrat et de l'adstrat. Pour cette raison, la comparaison arbereshe-albanais-italien revêt aujourd'hui une importance fondamentale qui peut contribuer à une étude motivée par les étudiants et les citoyens; en outre, la langue arbëreshe remplit la fonction de médiation linguistique et d'interface culturelle.]

Donc, si les activités culturelles de la communauté aident la langue à être vivante, l'école joue quant à elle un rôle fondamental dans la préservation de la langue chez les nouvelles générations. Représentations théâtrales, apprentissage comparé et approche interculturelle : voilà les principaux moyens employés pour atteindre les objectifs fixés.

Un autre exemple est la situation de l'arbreshe dans la ville de Villa Badessa, dans la province de Pescara, dans les Abruzzes. Dans la seule communauté alloglotte arbreshe de la région, la langue arbreshe s'est maintenue en vie grâce aux rituels religieux. En effet, la liturgie ecclésiale suit en tous points le rite gréco-byzantin en langue arbreshe. En

outre, l'iconographie et les chansons sont des moyens de garder la langue vivante. Des initiatives sont mises en œuvre non seulement dans la sphère religieuse, mais également dans l'administration communale avec l'octroi de fonds en vue de la restructuration des édifices publics et des habitations du centre-ville pour conserver tous les aspects traditionnels de la culture arbreshe, même les matériaux utilisés pour leur construction. En plus de susciter un intérêt chez les nouvelles générations :

è interessante sottolineare che se le giovani generazioni badessane hanno dimenticato l'arberesh (...), esso tuttavia persiste, come lingua di ritorno, in quei pochi individui "scolarizzati", oggi comunque ultracinquantenni, che a suo tempo hanno potuto frequentare con profitto un regolare corso di studi e che oggi, avvalendosi di quegli strumenti culturali acquisiti a scuola, avvertono la necessità di un ritorno e di una riscoperta della cultura degli avi (Consani 355)

[Traduction : Il est intéressant de souligner que si les nouvelles générations de Badessa ont oublié l'arbereshe (...), cette langue continue d'exister comme langue de retour pour ceux qui ont eu accès à l'école, aujourd'hui plus que quinquagénaires, qui, dans leur temps, ont eu l'occasion de suivre avec succès un cours d'études régulier et qui, aujourd'hui, en profitant des outils culturels appris à l'école, perçoivent la nécessité d'un retour et d'une redécouverte de la culture de leurs propres ancêtres.]

D'autres initiatives caractérisent les communautés arbreshes des autres régions plus au Sud, notamment en Sicile, dans la ville de Piana degli Albanesi. Comme l'explique Eda Derhemi :

Piana has enjoyed relatively high economic prosperity and has constantly regarde dits different language and culture as a source of prestige and self-appreciation. (...) The Arbresh of Piana have always considered themselves to be Italians who in addition have Albanian origins (...) (365)

Cela dit, même si les conditions semblent être particulièrement positives, dans cette communauté, la langue dominante demeure l'italien. Les deux problèmes principaux sont l'absence d'une version écrite de l'arbreshe et, par conséquent, d'un enseignement de cette langue dans le milieu scolaire. Il importe ici de noter la différence entre la situation de l'arbreshe à Ururi (en Molise) et à Piana (en Sicile), et, par le fait même, les répercussions d'un faible système scolaire qui ne valorise pas la transmission de ce dialecte italo-albanien. En effet, comme l'explique Derhemi, la langue arbreshe est contaminée par l'italien à un point tel qu'elle en perd son essence. La langue est effectivement utilisée dans la communauté, mais seulement dans des occasions secondaires, puisqu'elle conserve le statut de langue informelle que lui ont conféré ses locuteurs.

This dramatic change occurs at school, during the years in which Arbresh speakers, while enriching and developing their Italian skills, do not add anything to their knowledge of the language. On the contrary, in a competition for domains, Italian wins and Arbresh loses. I noticed that although almost everybody in simple informal communication is naturally inclined to use Arbresh, it is often difficult to maintain its use in a long conversation. The language rapidly

becomes overloaded with elements from Italian vocabulary and expressions, until a complete switch occurs. (Derhemi 368)

La langue n'étant pas valorisée, elle est naturellement reléguée à l'état de sous-langue ghettoïsée et destinée à la vie familiale et aux événements non officiels. L'une des retombées concrètes d'une politique linguistique faible est la variabilité dans la langue au sein d'une même communauté. Dans son étude, Derhemi fournit quelques exemples de variations :

Variantes du verbe « manger » : hëndur, hënder, hëndrur, hëngër et ngrënë

Variations dans la prononciation : « na jemi e biem » devient « namebiem »

« ai ish e pasjar » devient « shepasjar »

Ces exemples montrent comment « the lack of a written language has caused confusion about the use of the progressive aspect among young speakers » (Derhemi 371). Beaucoup d'efforts ont été déployés pour isoler ce problème. Un livre de grammaire arbreshe, *Udhëtimi*, a été créé pour l'arbreshe de Piana et publié en 2001, mais il a entraîné un débat très néfaste. La langue normalisée dans le livre, bien qu'elle résulte d'un mélange équilibré d'albanais et d'arbreshe, n'est pas perçue comme une version normalisée de l'arbreshe parlé à Piana degli Albanesi. En effet, peu d'écoles l'ont adoptée, et peu d'élèves pouvaient faire des liens entre la langue du livre et leur variété propre. Peut-être qu'il est désormais trop tard pour remédier à cette situation. Comme le suggère Derhemi, il faudrait cerner les aspects positifs du travail et en améliorer les aspects les plus controversés. En effet, ce livre fait partie des quelques ressources dans lesquelles l'arbreshe peut trouver une place définie, même si :

the language that has served as a model for Udhëtimi is not a codified language with a normative grammar, orthography and pronunciation. It is a simple mixture of features from Arbresh and Albanian. This, clearly, is no solution for the language of Piana (Derhemi 379)

En effet, Derhemi soutient l'usage de l'albanais normalisé comme fondement d'une langue arbresh écrite unique.

Conclusion

En conclusion, il est possible de constater que la normalisation d'une langue fait toujours l'objet de débats. Puisque chaque langue représente une culture, normaliser une langue signifie un peu encadrer une culture qui, dans la réalité, revêt de multiples visages. Il est donc normal d'assister à la distanciation du locuteur quand il voit pour la première fois sa propre langue normalisée. De la même façon, pour le locuteur d'une langue minoritaire, la comparaison avec le monde dominant est plus difficile. Sa propre identité est menacée si rien n'est fait dans l'immédiat. La plupart du temps, quand on s'aperçoit du danger, une partie de la langue et donc de sa propre identité a déjà disparu. Dans le texte de Bullaro, on peut lire sur l'histoire de Carmine Abate :

[he] was born in an Arbëresh speaking community in the southern Italian province of Calabria, region greatly affected by economic emigration. Abate's Italian experience was quite unique in that, like many immigrants, he learned Italian not at home, but in primary school. Abate describes this experience, "Quando ho cominciato a

scrivere, non potevo scrivere nella mia madre lingua come qualsiasi altro scrittore del mondo che è nato in un Paese come l'Italia, la Francia o Inghilterra che scrive nella sua madre lingua. Ho dovuto scrivere in una lingua diversa, in italiano, e quindi all'inizio mi sono sentito una sorte di transfugo linguistico, cioè una persona costretta ad abbandonare la sua lingua che non sa scrivere per abbracciare un'altra lingua". (...) Abate's literature recommends that individuals select the most personally significant aspects of all their various cultures and languages to create a unique hybrid identity." (Bullaro 111-112)

[Traduction : Quand j'ai commencé à écrire, je ne pouvais pas écrire dans ma langue maternelle comme ces écrivains du monde qui sont nés dans un pays comme l'Italie, la France ou l'Angleterre, et qui écrivent dans leur propre langue. Moi, j'ai dû écrire dans une langue différente, l'italien, et donc, au début, je me sentais comme un infidèle linguistique, c'est-à-dire une personne contrainte d'abandonner sa langue parce qu'elle ne ne sait pas comment l'écrire, pour en adopter une autre.)

Le protagoniste se sent perçu comme un étranger dans son propre pays. Il lui manque une identité. Il se trouve entre deux réalités. Comme l'explique Bullaro,

The Arbëresh are perhaps an archetype in Italian hybridity ; they are a minority group with a long history of being different from and sharing many of the same experiences with other Calabrians, Italians and emigrants. (Bullaro 112).

Cela peut devenir un état d'âme encore plus fort si on le considère dans un cadre plus vaste comme celui de l'Union européenne. Le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL), publié par le Conseil d'Europe, a pour but de promouvoir le plurilinguisme dans des différents domaines de compétence ainsi que la coexistence de plusieurs réalités culturelles. Or, aujourd'hui, le problème est que dans la majorité des cas, il n'y a pas de politique linguistique rigoureuse qui soit appliquée adéquatement à l'échelle locale. Un exemple de cela est le cas de l'arbreshe. Le présent article met en relief le caractère ambigu de la politique linguistique appliquée à cette langue et en montre les forces et les faiblesses. Tout dépendra principalement de l'initiative de groupes locaux qui, dans la plupart des cas, ne reçoivent pas le soutien financier ou logistique voulu pour mener à bien des projets de valorisation linguistique.

Sauvegarder une langue signifie préserver une identité et une culture, encore plus dans le cas des minorités linguistiques. De la même façon, définir une langue nationale signifie souvent créer une identité nationale, ce qui pourrait ne pas respecter les autres réalités linguistiques. Il est possible de faire les deux en prenant soin d'offrir les mêmes possibilités de valorisation à tous les locuteurs de chaque langue. Une juste planification et une juste conceptualisation des ressources valables constituent la meilleure solution à un phénomène qui caractérise le territoire italien depuis longtemps et qui demeure bien présent encore aujourd'hui. De cette façon, il serait possible de vivre dans une société plurilingue qui revitalise l'échange et le contact entre plusieurs cultures et, surtout, entre plusieurs peuples et identités.

Figure 1

Dialectes régionaux et langues minoritaires parlés en Italie

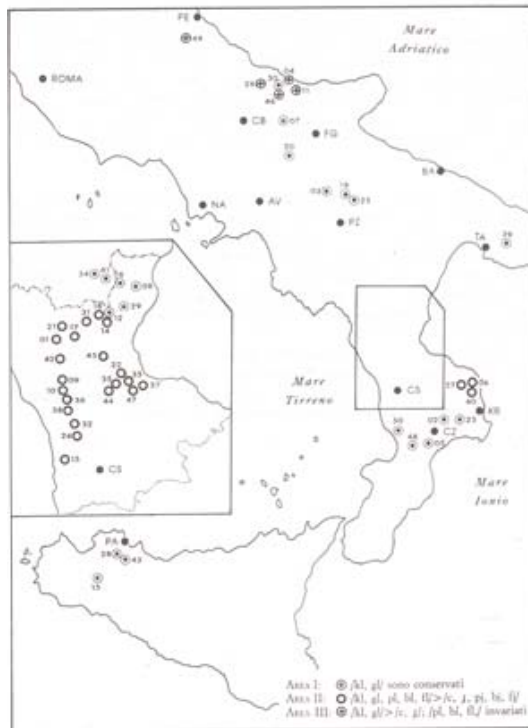


Source : De Tullio, Mauro. « Linguistic Variety and Linguistic Minorities ». *Italian Cultural Studies: an Introduction*, edited by David Forgacs and Robert Lumley, Oxford University Press, 1996 : 88-101.

Figure 2

Carte des zones linguistiques albanophones en Italie

TAVOLA I



Source : Altimari, Francesco et Leonardo Maria Savoia. *I Dialetti Italo-Albanesi: Studi Linguistici e Storico-Culturali Sulle Comunità Arbëreshe*. Bulzoni Editore, 1994.

Tableau 1

Tableau récapitulatif du peuplement des Albanais dans le Sud de l'Italie

REGION	PROVINCES	COMMUNES	S. km ²	HABITANTS	DENSITE/km ²
Lucanie	Potenza	6	210.41	14739	70.00
Pouilles	Poggia	8	351.16	29199	83.15
	Tarente	10	132.73	39759	299.54
	Lece	1	81.62	21918	268.53
Campanie	Avellino	1			
 Benevento	1	45.42	3564	78.45
Abruzzes	Pescara	1	6.50	637	98.00
Molise	Campobasso	8	321.47	29115	90.58
Calabre	Cosenza				
	Catanzaro	50	992.34	102108	102.54
	Reggio.C				
Total Italie Péninsulaire		86	2141.65	241039	112.54

Source : De Miceli, Jean. *Les Arbresh (Italo-Albanais) des origines (XIV^e siècle) à nos jours*. Université de Lille III, 1996.

Tableau 2

Proprietés fonologiche des quatre communautés albanophones du Molise

TABELLA 1
Specificità fonologiche delle quattro comunità albanofone molisane

Lemma	Albanese comune	Këmarini/ Campomarino	Munxhufuni/ Montecilfone	Porkanuni/ Portocannone	Ruri/Ururi
Desiderio	Mall ['maɫ]	['maɣ]	['maɣ]	['maɣ]	['maɣ]
Mamma	Mëmë ['məmɔ]	['məm]	['məm]	['mə:m]	['mə:m]
Della noce (gen.)	Arrës ['arəs]	['ares]	['ares]	['arəs]	['arəs]
Il pane (acc.)	Bukën ['bukən]	['bukən]	['bukən]	['bukən]	['bukən]
Il cielo (nom.)	Qielli ['ciɛti]	['kjeli]	['cili]	['cjeʎza]	['cjeʎza]
Il tavolo	Tryesa ['trjesa]	['trisa]	['trisa]	['trjesa]	['trjesa]
(Egli) chiese	Lypinj ['lypiŋ]	['lipi]	['lipi] ['lipu]	['lipi]	['lipi]
Scrivere	shkruanj [ʃkrɯaŋ]	['ʃkrwɔŋ]	['ʃkrɯŋ]	['ʃkrwɔŋ]	['ʃkrwɔŋ]
Occhio	Sy ['sy]	['si:]	['si:]	['si:]	['si:]

Source : Consani, Carlo et Paola Desideri. *Minoranze Linguistiche: Prospettive, Strumenti, Territori*. Carocci, 2007.

Bibliographie

Barni, Monica et Guus Extra. « Mapping Linguistic Diversity in Multicultural Contexts ». *Mapping Linguistic Diversity in Multicultural Contexts*, Mouton De Gruyter, 2008 : 217-222.

Bullaro, Grace Russo et Elena Benelli. *Shifting and Shaping a National Identity: Transnational Writers and Pluriculturalism in Italy Today*. Troubador, 2014 : 107-127.

Coluzzi, Paolo. *Minority Language Planning and Micronationalism in Italy: an Analysis of the Situation of Friulian, Cimbrian and Western Lombard with Reference to Spanish Minority Languages*. Oxford, 2007.

Consani, Carlo et Paola Desideri. *Minoranze Linguistiche: Prospettive, Strumenti, Territori*. Carocci, 2007.

De Miceli, Jean. *Les Arbresh (Italo-Albanais) des origines (XIV^e siècle) à nos jours*. Université de Lille III, 1996.

Derhemi, Eda. « The Endangered Arbresh Language and the Importance of Standardized Writing for Its Survival: the Case of Piana Degli Albanesi, Sicily ». *Writing Systems*, sous la direction de Christopher Moseley, vol. 2, Routledge, 2014 : 362-384.

Italie. *Loi du 15 décembre 1999*, n° 482. URL : www.axl.cefan.ulaval.ca/europe/italie_loi1999.htm. 24 nov. 2016.

Prato, Giuliana B. « Minorities in Italy: The Cases of Arbëresh and Albanian Migrations ». *Beyond Multiculturalism: Views from Anthropology*, sous la direction de Giuliana B. Prato, Ashgate, 2009 : 79-102.